

UNIVERSITÉ DE LILLE

GUIDE DES ÉTUDES

2019 - 2020

MASTER 2

Mention

LANGUES ÉTRANGÈRES APPLIQUÉES

Parcours

AFFAIRES ET NÉGOCIATION INTERNATIONALES



 **Université
de Lille**

 UFR
des langues étrangères
appliquées

Guide des Études
Master LEA
Parcours : Affaires et
Négociation
Internationales
2019-2020

Responsable :
Gervais ESSAMA ZOH

gervais.essama-zoh@univ-lille.fr



Langues Etrangères Appliquées

Table des matières

LE MOT DE LA DIRECTRICE	3
MOYENS OFFERTS PAR L'UFR	9
Les services à l'étudiant	9
Construisez votre parcours de formation	14
Structure des Enseignements - Semestre 3	22
Structure des Enseignements - Semestre 4	40

LE MOT DE LA DIRECTRICE

Au nom de mes collègues enseignants universitaires et professionnels et de toute l'équipe administrative et technique de l'Unité de Formation et de Recherche des Langues Étrangères Appliquées (UFR des LEA), je vous souhaite la bienvenue. Pour la rentrée universitaire 2017 nous vous accueillons dans notre nouveau bâtiment qui célèbre son premier anniversaire et que nous partageons avec l'Institut du Marketing et du Management de la Distribution (IMMD). A vous de continuer à faire vivre ce nouveau lieu, de vous approprier les espaces qui vous sont destinés : foyer, cafétéria, bureaux associatifs, bibliothèque. Nous comptons sur vous pour les préserver et les respecter afin qu'ils restent en bon état le plus longtemps possible. Notre bâtiment est résolument tourné vers l'avenir et il a été conçu dans une optique écologique et une démarche citoyenne responsable : les traditionnelles poubelles des salles de cours ont été remplacées par des containers dans les couloirs et espaces communs afin de faciliter le tri des déchets recyclables ; des détecteurs de présence sont installés dans tous les espaces, ce qui permet de faire fluctuer la luminosité en fonction de la lumière du jour sans avoir à se servir des interrupteurs. La température dans le bâtiment est régulée de manière automatique et permet de rafraîchir ou de chauffer selon les besoins, c'est pourquoi les fenêtres doivent restées fermées. Toutes les salles de cours sont équipées de vidéoprojecteurs ; des ordinateurs sont à votre disposition à la Bibliothèque Universitaire, ainsi que des salles de travail individuel et collectif.

Tout au long de l'année universitaire, les enseignants et les personnels administratifs et techniques vous accompagneront et seront à votre écoute. Ils vous donneront les informations et les conseils utiles pour que vous puissiez poursuivre votre parcours de formation dans les meilleures conditions et construire sereinement votre projet professionnel. Continuez à travailler sur votre ENT et sur Moodle, à consulter les écrans et les tableaux d'affichage et n'hésitez pas à vous informer auprès de l'accueil spécifique des LEA au 4^e étage. Une autre source d'informations est précisément le *Guide des études*. Il a une fonction essentielle, celle de transmettre un nombre important d'informations qui ont été rédigées avec soin dans le but de faciliter votre travail cette année. Vous y trouverez, outre le descriptif des enseignements, une multitude d'informations sur la vie à l'université et dans notre UFR. Cette année vous commencez ou continuez une nouvelle étape dans votre formation en Langues Étrangères Appliquées. Vous avez choisi un master qui vous donnera une formation de haut niveau pour entrer dans le monde du travail dans les meilleures conditions. Vous avez choisi ce master parce qu'il correspond à vos centres d'intérêt, parce qu'il ouvre sur les métiers du commerce international, de l'import-export, du tourisme, de la coopération culturelle internationale ou encore de la traduction spécialisée... Nous sommes là pour vous aider, mais c'est à vous de prendre des initiatives, vous devez prendre une part active dans votre formation, vous investir dans des projets qui feront de l'étudiant que vous êtes aujourd'hui un professionnel compétent, efficace et performant.

Les atouts de nos formations sont nombreux, citons notamment la professionnalisation, avec l'intervention régulière ou ponctuelle de professionnels du monde socio-économique, avec des formations en apprentissage, avec, cette année, une innovation sous la forme d'un Stage Dating offert aux étudiants de L3 et de master ; citons l'ouverture vers l'international avec des enseignants de diverses nationalités et cultures, avec, chaque année une soixantaine de nos étudiants qui passent un semestre ou une année de leur cursus à l'étranger grâce au programme ERASMUS, avec l'accueil dans nos formations de nombreux étudiants venus du monde entier, avec nos étudiants partis en stage dans 56 pays ; citons encore la pluridisciplinarité, la maîtrise des langues... Vous devez saisir chaque occasion de vous former et de vous informer le mieux possible, en particulier en continuant à fréquenter régulièrement la Bibliothèque.

J'espère que ce nouvel environnement de travail vous donnera envie d'étudier, d'échanger, de lire, de monter des projets et vous permettra de réussir dans cette formation des Langues Étrangères Appliquées.

Je vous souhaite une belle année universitaire.

Christine BRACQUENIER

Calendrier universitaire 2019-2020

Les cours reprennent le **2 octobre** pour les Master 2

Les dates importantes...

Vacances de Toussaint : du lundi 28 octobre au samedi 2 novembre 2019

Vacances de Noël : du lundi 23 décembre 2019 au samedi 4 janvier 2020

Vacances de Février : du lundi 24 février au samedi 29 février 2020

Période de stage M2 : À partir du lundi 23 mars 2020

Présentation générale de l'UFR

La directrice, madame **Christine Bracquenier**, et la responsable administrative, madame **Bénédicte El Kaladi**, sont responsables de l'administration de l'UFR et sont en charge des différents services de l'UFR qui la composent : le secrétariat, le service audiovisuel et informatique, la bibliothèque, le service maintenance du bâtiment et sûreté. Elles coordonnent également l'activité des enseignants.

L'entrée des locaux de l'UFR des LEA se fait par l'accès rue de l'Alma.

L'adresse de l'UFR est la suivante :

**651 Avenue des Nations Unies
B.P. 447 59058 ROUBAIX Cedex 1**

Un site accessible par de nombreux modes de transport :

- Gare Sncf : Ligne TER Lille-Roubaix-Tourcoing

Temps de trajet Lille Flandres-Roubaix : 13 min

Temps de trajet Tourcoing-Roubaix : 5 min.

- Réseau Transpole :

Métro ligne 2 : station Gare Jean Lebas - Roubaix

Temps de trajet Gare Lille Flandres-Roubaix : 22 min

Temps de trajet Les Prés-Roubaix : 13 min

Temps de trajet Tourcoing Centre-Roubaix : 6 min.

Plusieurs lignes de Bus sont également disponibles, et vous pouvez les emprunter avec un abonnement de métro.

Coût abonnement :

- Étudiants = de 23,80€ à 28€/mois

- Tarifs solidaires en fonction du QF

- Vélo/Station V'LILLE/Voiture

Pour ceux qui viennent en voiture, il y a possibilité soit d'utiliser les parkings relais de Transpole et de finir le trajet en métro, soit d'avoir un abonnement PARCOGEST au **parking Blanchemaille**, à proximité de l'UFR (l'abonnement mensuel coûte 20,50€ pour les étudiants).

Le conseil d'UFR

Les UFR possèdent un conseil de gestion dont la tâche est d'organiser le fonctionnement interne : modalités de contrôle des connaissances, octroi de subventions, création de diplômes, calendrier des examens, répartition du budget...

Les conseils sont élus par l'ensemble des enseignants, chercheurs, personnels IATOSS et étudiants. La durée du mandat est de deux ans pour les élus étudiants.

Les élections de vos représentants ont lieu en règle générale au mois de décembre.

Les intervenants M2 ANI :

DECRETON Hélène	Consultante professionnelle
DEBUS Jean louis	Chargé de cours professionnel privé
D'HONDT Bertrand	Consultant professionnel
DUFRESNE Marion	Maître de conférences
GANDILLET Philippe	Chargé de cours professionnel privé
GERLINI Giancarlo	Maître de conférences
GUYON Hervé	Chargé de cours professionnel privé
MARTINEZ Marie Véronique	Maître de conférences
LONGO CRISTINA	Maître de conférences
MEESTERS Gert	Maître de conférences
SABER DELPLACE Sarah	Chargé de cours professionnel privé
PERU-PIROTTE Laurence	Maître de conférences
PHILIPPE Thomas	Chargé de cours professionnel privé
PIHEN Alain	Chargé de cours professionnel privé
VATANPOUR SINA	Maître de conférences
WALKER BELASRI Sandra	Chargée de cours professionnel privé

MOYENS OFFERTS PAR L'UFR

Remarques préliminaires : toutes les ressources de Lille 3 (dont celles du campus de Pont-de-Bois) sont bien entendu à votre disposition. N'hésitez pas à en profiter ! Sachez aussi qu'il existe une navette avec la bibliothèque centrale (du campus) qui vous évite des déplacements jusque Pont-de-Bois et vous permet d'emprunter les documents à distance.

L'UFR des LEA met à votre disposition divers moyens à découvrir pendant la semaine d'intégration :

Le Wifi

Le wifi est disponible dans tout le bâtiment. Les identifiants pour se connecter au wifi sont votre adresse mail étudiante et le mot de passe de votre ENT.

La bibliothèque de l'UFR

Ouverte du lundi au vendredi de 8h à 18h30 et le samedi matin de 8h15 à 12h15 (en période de cours)

Vous y êtes les bienvenus pour consulter des revues, des rapports de stage, emprunter des ouvrages, travailler en silence, photocopier, imprimer, pratiquer et améliorer les langues étudiées.

La bibliothèque propose :

- plusieurs types d'espaces de travail : des salles de travail de groupe avec ou sans matériel informatique, des espaces individuels et des salles informatiques en libre-accès ;
- des postes de consultation pour l'accès à l'Internet et aux ressources électroniques ;
- des modules d'auto-apprentissage en langues et une offre de films et de séries pour pratiquer et vous améliorer dans les langues que vous étudiez.

Pour plus de renseignements, contactez **Séverine Vanhoutte**, responsable de la bibliothèque :

severine.vanhoutte@univ-lille3.fr 03 20 41 74 08 / 09

Salles informatiques en accès libre de la bibliothèque

Les salles informatiques sont en accès libre quand elles ne sont pas utilisées pour les cours. Adressez-vous au personnel de l'UFR pour ouvrir la salle.

Nouveau bâtiment, nouvelles habitudes...

Bienvenue dans les locaux flambant neufs qui hébergent l'IMMD et l'UFR des LEA.

Le bâtiment comporte 5 étages :

- rez-de-chaussée bas : vous y trouverez l'amphi 2 et l'amphi 3, le foyer étudiant, le point CROUS ainsi que les toilettes ;
- rez-de-chaussée haut : le hall d'accueil, la bibliothèque et le CRL, l'amphi 1 et l'amphi 4. Les Labs sont des petites salles de cours accessibles à l'intérieur de la bibliothèque ;
- au 1^{er} étage : toutes les salles de 100 à 121 (c'est à cet étage que se trouvent les salles informatiques) ;
- au 2^e étage et au 3^e étage : les salles de cours, respectivement de 200 à 213 et 300 à 313 ;
- au 4^e étage : l'administration des LEA, quelques salles de cours et une salle de réunion (salle 405) ;
- au 5^e étage : l'administration de l'IMMD, les salons d'entretien (502, 504 et 506), ainsi que la salle des enseignants.

Si vous avez des courriers à transmettre aux enseignants, adressez-vous à l'accueil central (hall d'entrée).

Quelques spécificités :

- **Pour assurer le tri des déchets (développement durable oblige!), des points d'apport volontaire sont répartis dans le bâtiment. Très visibles, ces points vous permettront de jeter le papier, les bouteilles et cannettes dans les réceptacles prévus à cet effet. Pour tous les autres déchets, un troisième réceptacle est à votre disposition. Nous comptons sur vous pour éviter de laisser des déchets dans les salles de cours.**
- **L'entrée et la sortie se font exclusivement par la porte principale (rue de l'Alma). Les portes du foyer sont uniquement utilisables comme sortie de secours.**
- **L'ascenseur est réservé aux personnels et aux étudiants à mobilité réduite. Si vous êtes dans ce cas, rapprochez-vous de l'accueil central pour obtenir les droits d'accès sur votre Carte Multi Services.**
- **Il est interdit de manger dans les salles de cours. Pour manger, vous avez la possibilité d'aller au point CROUS du rez-de-chaussée bas, à la brasserie (au rez-de-chaussée de la résidence dans la cour de la Petite Vitesse).**

Le bâtiment est tout neuf, nous comptons donc sur vous pour le maintenir en parfait état.

Les services à l'étudiant

LES INCONTOURNABLES POUR RÉUSSIR SA RENTRÉE

Vous venez de participer aux journées d'intégration et de pré-rentree.

Profitez-en, sans attendre, pour :

- prendre les bons repères ;
- adopter les bons réflexes pour vivre sereinement votre année universitaire ;
- vous repérer dans l'Université.

Téléchargez le plan d'accès sur la page d'accueil du site de l'université.

N'hésitez pas à passer à l'Accueil Central situé entre les bâtiments A et B du campus de Pont-de-Bois où le personnel du service pourra vous renseigner sur la localisation des salles de cours et vous indiquer le service le plus à même de répondre à votre question.

Procurez-vous l'agenda de Lille 3 qui comprend une description des services et composantes de l'université.

Consultez régulièrement le site web de Lille 3 pour aller plus loin dans la découverte et la compréhension de votre nouvel environnement universitaire.

D'une manière générale, n'hésitez pas à vous rapprocher des services de l'université pour toute question relative à votre vie d'étudiant-e.

Bien suivre les cours

Consultez quotidiennement le secrétariat et les panneaux d'affichage de votre UFR ou de votre département pour vous informer régulièrement sur le déroulement et l'organisation de vos cours, connaître votre emploi du temps, vos dates d'examens...

Lisez avec attention le programme de votre année dans le guide des études de votre formation. Il comprend des conseils de préparation qui vous seront utiles pour réussir vos examens.

Connectez-vous à votre ENT grâce à votre identifiant et mot de passe fournis sur les certificats de scolarité. Ce service numérique vous permet de procéder à votre inscription pédagogique i.e. de valider vos choix de parcours ou d'options quand il en existe au sein de votre formation, ainsi que de vous inscrire aux examens.

Assistez à tous les cours sans exception et travaillez régulièrement dès le début de l'année afin de ne pas prendre de retard. L'année universitaire est dense et respecte un calendrier dont les spécificités sont à prendre en compte rapidement.

Sollicitez vos enseignants dès que vous ressentez des difficultés à suivre ou à comprendre les cours.

Adopter les bonnes méthodes de travail

Profitez d'un environnement pédagogique performant pour travailler seul-e ou en groupe, en présentiel ou à distance.

Exploitez les ressources documentaires pour approfondir vos enseignements et profitez des espaces de travail du SCD (Service Commun de Documentation) composé de la Bibliothèque Universitaire Centrale et de votre bibliothèque d'UFR pour votre travail universitaire. (Onglet Bibliothèques sur le portail de l'Université de Lille 3).

Bénéficiez d'un accès gratuit à l'Internet sans fil depuis de nombreuses zones du campus (pour vous connecter au réseau sans fil EDUROAM, utilisez votre adresse mail Lille 3 comme identifiant et mot de passe).

Profitez, dans votre ENT :

- d'un agenda en ligne synchronisable avec votre smartphone ;
- d'une plateforme pédagogique MOODLE qui vous permet d'accéder aux documents numériques diffusés par les enseignants, notamment les cours, la remise de travaux et l'organisation de travail collaboratif ;
- d'un espace personnel de stockage OwnCloud pour stocker et partager avec d'autres étudiants vos documents de travail.

Accédez à de nombreuses salles informatiques dont une comprend un espace de formation, un espace d'autoformation et un espace convivial dédié à la documentation. Sont proposés des ateliers de formation thématiques (C2i, TICE, Web 2.0...) de courte durée et une sélection de ressources dans différents domaines pour vous accompagner dans votre formation.

Accédez à de nombreuses ressources numériques mises à disposition par le Centre de Ressources en Langues –CRL – Bâtiment B à Pont-de-Bois, Bibliothèque dans le bâtiment LEA-IMMD à Roubaix) pour progresser et vous perfectionner dans une langue, qu'elle fasse partie intégrante ou non de votre formation (possibilité d'auto-apprentissage). Ces ressources sont accessibles depuis votre ENT. Une équipe de moniteurs, de tuteurs et d'enseignants est également sur place pour vous accompagner. Vous pourrez également y préparer le Certificat de Langues de l'Enseignement Supérieur – CLES.

L'université s'est équipée d'un outil anti-plagiat qui peut être utilisé par les enseignants pour analyser les travaux que vous leur remettez ; il vous permet également d'auto-évaluer vous-même vos travaux.

Utilisez La plateforme MOODLE !

C'est l'outil mis à disposition pour s'informer et discuter en LEA.

Via votre ENT, vous pouvez accéder au cours Moodle du Master ANI, avec la clé : **MANI**

Vous y trouverez :

- les dates et modalités d'examens, les absences d'enseignants, les changements de cours...
- les horaires d'ouverture du secrétariat, de la bibliothèque, du CRL, des salles informatiques ;
- les contacts des différents interlocuteurs de l'UFR ;
- les offres de stage, d'emploi, les annales d'examens des années précédentes, les bons plans ;
- les dates des différentes manifestations organisées en LEA et / ou par les LEA ;
- les objets perdus, etc.

Vous pouvez, grâce au forum "Vos questions, nos réponses", demander des précisions sur certains points, questionner le personnel et faire bénéficier toute la communauté des informations !

Vous tenir au courant des actualités de l'université

Pour vivre au rythme de Lille 3 :

Toutes les informations concernant votre formation, la vie culturelle et la vie universitaire, les échanges internationaux, l'agenda de la recherche sont diffusées sur la page d'accueil du site Internet de l'université et dans votre ENT.

Vous pouvez également nous retrouver sur Inforum, le blog de l'université de Lille 3 mais aussi Facebook ou Twitter.

Votre adresse électronique de l'université Lille 3 se présente sous la forme **prenom.nom@etu.univ-lille3.fr**. C'est sur cette adresse que vous recevrez toutes les informations pédagogiques et administratives liées à votre scolarité. Vous êtes invité à la consulter régulièrement afin de ne pas manquer d'informations. Vous pouvez également la paramétrer pour un client mail tel que Mozilla Thunderbird (informations sur le site de Lille 3).

Etre accompagné-e

Dans la construction de votre projet d'études et/ou professionnel : le **SUAIO** (Service Universitaire d'Accueil, d'information et d'Orientation) vous informe sur les études, les professions et les concours de recrutement, vous conseille et vous accompagne dans vos choix d'orientation et de réorientation.

Vers l'insertion professionnelle : le **BAIP** (Bureau d'Aide à l'Insertion Professionnelle) vous accompagne dans la recherche de stage, la rédaction de lettres de motivation, CV ou encore dans la création d'activité (entreprise, association, événement) grâce au Hubhouse.

Dans votre vie étudiante :

- Le **Relais Handicap**, que nous vous conseillons de contacter le plus tôt possible si vous avez des besoins spécifiques en cas de situation de handicap ou de grave maladie.
- Le **Centre service CROUS**, pour des informations sur les bourses et les aides financières, le logement, les jobs étudiants et rencontrer une assistante sociale.
- Le **Centre de Santé des Étudiants**, en cas de soucis de santé, de stress... Les consultations y sont gratuites.
- La **DAEVU** (Direction de l'Administration des Études et de la Vie Universitaire) est à contacter pour tout problème administratif lié à votre scolarité.

Participer à la vie étudiante

Contactez le Bureau de la Vie Étudiante pour :

- Monter un projet et avoir des informations sur les aides financières spécifiques.
- Rejoindre une association étudiante : culture, sport, solidarité, humanitaire, handicap, association liée à une formation... et participer à l'animation du campus. Plus d'une cinquantaine d'associations vous attendent (annuaire des associations accessible depuis l'onglet Campus du site de l'Université).
- Être bénévole, avoir une démarche solidaire : la participation citoyenne des associations étudiantes et des partenaires extérieurs (AFEV, Animafac, etc.) actifs sur le campus, mais aussi hors ses murs, contribuent à la vie de la communauté universitaire, mais avant tout au bien-être commun.

Vous cultiver et vous divertir

Le service **Action Culture**, service culturel de Lille 3, organise des spectacles de théâtres, musique, danse, des expositions....

Le **Kino-Ciné** est l'unique salle classée Art et Essai à fonctionner à l'année en étant implantée dans une université. La salle est ouverte à tous, étudiants ou non.

Faire du sport

Le **SUAPS** de L'UDL (Service Universitaire des Activités Physiques et Sportives) propose des créneaux de pratique sportive dans près d'une trentaine d'activités différentes, soit 90 cours. Tout étudiant peut s'y inscrire gratuitement. N'hésitez pas à venir consulter le planning en ligne sur le site de l'Université (accessible depuis l'onglet Campus).

Vous restaurer

Votre carte étudiante multiservice (aussi appelée CMS) vous permet de déjeuner dans les différents lieux de restauration gérés par le CROUS ; elle se charge en espèces ou en CB (renseignez-vous à la caisse principale du Restaurant Universitaire).

Retrouvez-nous sur le web et sur les réseaux sociaux.

Construisez votre parcours de formation

En cette rentrée universitaire, l'offre de formation de Lille 3 évolue.

Notre université, tout en maintenant ses formations dans ses domaines traditionnels, a réorganisé son offre pédagogique. Depuis la rentrée 2015, de nouvelles mentions composent une nouvelle organisation des enseignements.

Règles de progression pour les étudiants de Master 1 & 2 (Arrêté du 25 avril 2002 modifié relatif au diplôme national de master - Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master)

La progression des étudiants d'une année sur l'autre obéit aux règles suivantes :

Jurys semestriels

Pour les cursus master (jurys de première et de seconde session ou session unique ou longue) la note est la moyenne coefficientée des notes obtenues aux différentes UE, sans compensation semestrielle entre les UE :

- si la note de chaque UE est égale ou supérieure à 10, l'étudiant est admis au semestre et emporte les crédits ECTS du semestre (30).
- si, pour au moins une UE, la note est inférieure à 10, l'étudiant est ajourné au semestre, mais capitalise les UE acquises.

L'étudiant-e n'est déclaré-e admis-e que s'il, elle a capitalisé **toutes** les UE. Il s'ensuit que, dans certains cas, l'étudiant-e sera déclaré-e ajourné-e au semestre, alors que la moyenne coefficientée de ses notes est supérieure à 10/20.

Jurys d'année

Cursus master, validation de l'année universitaire, admission à l'année supérieure (première et deuxième sessions, session « unique » ou longue) :

- l'année universitaire (M1, M2) est réputée validée dès lors que l'étudiant-e a été déclaré admis-e à chacun des deux semestres qui la composent, ce qui implique la capitalisation de toutes les UE des dits semestres.
- la note est la moyenne coefficientée des notes obtenues aux différentes UE, **sans** compensation semestrielle entre les UE. Il s'ensuit que, dans certains cas, l'étudiant-e sera déclaré-e ajourné-e à l'année, alors que la moyenne coefficientée de ses notes est supérieure à 10/20.
- seul-e-s les étudiant-e-s ayant capitalisé la totalité des UE du M1, et validé l'année de M1, sont autorisé-e-s à accéder en M2.
- Pour les étudiant-e-s n'ayant pas validé leur année (60 ECTS), le redoublement en master (M1 et M2) est soumis à l'autorisation du jury d'année.

Jurys de diplôme

Maîtrise

- La maîtrise sera attribuée sur la base des notes de la première année de master (M1) et des résultats obtenus par l'étudiant-e. A l'issue de la deuxième session du second semestre de l'année universitaire (lorsqu'elle existe cf. cas des sessions uniques ou longues) et après les jurys d'année, le jury délivre le diplôme de maîtrise :
 - o au titre de la première session, aux seul-e-s étudiant-e-s admis à chacun des deux semestres au titre de la première session (ou de la session unique ou longue).
 - o au titre de la deuxième session : aux étudiant-e-s ayant été admises aux deux semestres, dont l'un au moins au titre de la deuxième session ;
- Aucune mention ne sera portée sur le diplôme de Maîtrise.

Master

- Le diplôme sera attribué sur la base des notes de l'année diplômante (M2) et des résultats obtenus par l'étudiant-e. A l'issue de la deuxième session du second semestre de l'année universitaire (lorsqu'elle existe cf. cas des sessions uniques ou longues) et après les jurys d'année, le jury délivre le diplôme :
 - o au titre de la première session, aux seul-e-s étudiant-e-s admis à chacun des deux semestres au titre de la première session (ou de la session unique ou longue).
 - o au titre de la deuxième session : aux étudiant-e-s ayant été admises aux deux semestres, dont l'un au moins au titre de la deuxième session ;
- La mention du diplôme de master est déterminée par la moyenne des notes obtenues aux deux semestres de l'année diplômante.

Certificat informatique et internet niveau 1

Qu'est-ce que le C2i Niveau 1 ?

Le Certificat Informatique et Internet (C2i niveau 1) est une certification nationale qui atteste et valorise vos compétences informatiques et comporte 5 domaines. En continuité avec le B2i des études secondaires, il se prépare au cours de la licence, mais il est également accessible aux étudiants de master et de doctorat.

Le C2i niveau 1 apporte aux étudiants les compétences qui leur sont utiles tout au long de leur parcours universitaire. Et c'est bien entendu un élément supplémentaire sur le CV, apprécié des recruteurs.

Le C2i niveau 1 est aussi une première étape dans l'acquisition des compétences numériques nécessaires à ceux qui envisagent une carrière dans l'enseignement.

Le C2i niveau 1 vise plusieurs objectifs : une utilisation optimale d'un ordinateur personnel (environnement, sécurisation des données...), une maîtrise des outils bureautiques, une utilisation efficace des services d'Internet et de recherche documentaire, une mise en pratique du travail collaboratif à distance (plate-forme, wiki, blog...), une sensibilisation au droit et à la déontologie des domaines concernés.

La certification C2i niveau 1 est fortement recommandée pour s'inscrire aux formations préparant aux métiers de l'enseignement et de l'éducation. La préparation à la certification peut être effectuée en s'inscrivant à l'unité d'enseignement « UE10- Préparation au C2i niveau 1 » (ou similaire), proposée dans la plupart des cursus à partir du S2 jusqu'au S6.

c2i.contact@univ-lille3.fr ou reportez-vous sur le site de l'université Lille 3 à la rubrique « C2i ».

Pôle LANSAD

Le pôle LANSAD, intégré à l'UFR de langues LLCE, coordonne la formation en Langues pour les Spécialistes des Autres Disciplines, proposée en UE9.

En anglais et en espagnol, vous intégrerez un groupe spécifique à votre UFR. Pour toutes les autres langues offertes à Lille 3, les groupes seront proposés dans des créneaux transversaux ouverts à tous.

A partir du S2, la même langue doit être suivie tout au long du parcours de licence afin de permettre une progression réelle (sauf dérogation sur projet de mobilité spécifique). La passation de la certification CLES est encouragée (cf. rubrique CLES) ainsi que le recours au Centre de Ressources en Langues(CRL) pour soutien à la formation en langues.

Pour tout renseignement, contactez : ufr-llce.lansad@univ-lille.fr.

Le CLES

Le CLES (Certificat en Langues de l'Enseignement Supérieur) est une certification universitaire :

- accréditée par le Ministère de l'Enseignement Supérieur de la Recherche et de l'Innovation et reconnue au niveau européen (NULTE)
- adossée au Cadre Européen Commun de Référence en Langues (CECRL)
- qui atteste d'un niveau de compétence B1, B2 ou C1 dans 4 activités langagières,
- qui est offerte en allemand, anglais, arabe, espagnol, grec moderne, italien, polonais, portugais, russe.
- qui s'adresse à tout public,

3 niveaux sont proposés :

- CLES B1 : utilisateur indépendant qui peut faire face à des situations de la vie courante
- CLES B2 : utilisateur indépendant qui peut interagir et négocier dans la majorité des domaines.
- CLES C1= utilisateur expérimenté qui peut faire valoir sa maîtrise linguistique dans la vie sociale, académique ou professionnelle.

Cf. plaquette CLES et le site officiel : www.certification-cles.fr

Les dates de passations et les modalités d'inscription sont disponibles sur les pages *Certifications* du site du CLIL : <https://clil.univ-lille.fr>

Les CRL organisent des ateliers de préparation ou d'information en complément à vos formations en langues. Pour connaître les dates et les modalités de ces ateliers, renseignez-vous auprès du CRL de votre site de formation ou adressez-vous à cette adresse : crl@univ-lille.fr

Contact : cles@univ-lille.fr

LE CRL

Les Centres de Ressources en Langues (CRL) du CLIL sont des espaces multimédias pour l'apprentissage des langues en autoformation guidée. Ils mettent à votre disposition une base de ressources répertoriées, des outils et l'accompagnement nécessaire pour organiser votre parcours d'apprentissage. Au CRL, vous pourrez travailler de façon indépendante, à votre rythme, et être accompagné vers l'atteinte de vos objectifs.

Le CRL vous offre des ressources matérielles et humaines, riches et variées pour :

- passer un test de positionnement en langue
- travailler la langue dans tous ses aspects.
- communiquer avec d'autres (étudiants, natifs).
- développer votre compétence à apprendre en autonomie.

- préparer des certifications.
- vous conseiller et vous guider.

Les langues proposées au CRL sont :

l'allemand, l'anglais, l'arabe, la catalan, le chinois, le danois, l'espagnol, le français langue étrangère, le grec moderne, l'hébreu, le hongrois, l'italien, le japonais, la langue des signes française, le néerlandais, le norvégien, le persan, le polonais, le portugais, la russe, le suédois, et le tchèque.

L'inscription est libre et gratuite pour les étudiants, enseignants ou personnels de l'Université de Lille et se fait directement au CRL. La première fois, l'équipe vous présentera les locaux et les ressources. L'Université de Lille comporte 5 CRL sur les campus de Cité Scientifique, Pont-de-Bois, l'IAE, Infocom et LEA.

Cf. les pages site du CLIL : <https://clil.univ-lille.fr>

Contact : crl@univ-lille.fr

CLIL : CENTRE DE LANGUES DE L'UNIVERSITÉ DE LILLE

LE CLIL a en charge l'enseignement/apprentissage transversal des langues vivantes. Il comprend :

- Le pôle DELANG qui coordonne et gère toutes les UE de langues vivantes, les langues proposées en option et les DUFL de l'Université de Lille - autrement dit les UE du secteur LANSAD (Langues pour les Spécialistes d'Autres Disciplines), ainsi que les enseignements de Techniques d'Expression et de Communication (TEC).
- Le pôle DEFI qui a en charge les enseignements en FLE (Français Langue Etrangère) et accueille les candidats internationaux allophones souhaitant progresser en langue, culture et civilisation françaises, en articulation avec les diplômes nationaux ou en vue de la délivrance de Diplômes Universitaires d'Etudes Françaises de niveau A1 à C2.
- Un pôle transversal qui coordonne les certifications et les CRL (Centres de Ressources en Langues).

Les enseignements sont répartis dans des antennes de proximité où les étudiants pourront se renseigner et s'inscrire en fonction de leur filière :

- sur les sites Pont-de-Bois et Roubaix-Tourcoing (LANSAD, FLE et langues FC)
- sur le site Cité Scientifique (LANSAD et FLE)
- sur les sites Moulins-Ronchin et Santé dans les facultés (LANSAD)

La direction du CLIL est située dans le bâtiment du CLIL SUAIO du campus Cité Scientifique.

Contact : clil@univ-lille.fr / Téléphone : 03 20 05 87 25.

DELANG

Vous trouverez les informations sur les pages DELANG du site du CLIL

<https://clil.univ-lille.fr>

Contact : delang@univ-lille.fr

Des bureaux d'accueil de proximité sont à votre disposition sur les campus Pont de Bois (bâtiment A - A1.682) et Cité scientifique (Bâtiment B5). Sur les campus, Moulins Ronchin et Santé, les informations sont fournies directement dans les facultés.

Campus Pont de Bois

Pour la plupart des UE d'anglais (toutes composantes) et d'espagnol (MIME, SHAP, DECCID), les emplois du temps, les inscriptions dans les groupes et les modalités de contrôle des connaissances sont gérés par le secrétariat de votre année de formation.

Pour toutes les autres langues, ces mêmes informations relèvent du pôle DELANG Campus Pont-de-Bois. Les cours sont proposés dans des créneaux transversaux ouverts à tous.

À partir du S2, la même langue doit être suivie tout au long du parcours de licence afin de permettre une progression réelle (sauf dérogation sur projet de mobilité spécifique).

La passation de la certification CLES est encouragée avec une inscription par an prise en charge par l'établissement pour les étudiants inscrits à l'Université de Lille ainsi que le recours aux Centres de Ressources en Langues (CRL) pour soutien à la formation en langues.

Contact : delang.pdb@univ-lille.fr

Téléphone: 03 20 41 62 84

LA MAISON DE LA MÉDIATION : INFORMER ET PRÉVENIR

Ouverte à tou.te.s, étudiant.e.s et personnels de l'Université, dans le respect des règles de déontologie et en concertation avec les services et composantes de l'établissement, elle est un lieu d'accueil, d'information et de réponse aux questions juridico-administratives. Elle a pour missions de prévenir les comportements abusifs comme les conflits, de pacifier les relations, de sensibiliser enfin la communauté universitaire notamment par la promotion de l'égalité, la lutte contre les discriminations, la laïcité.

Maison de la médiation

maison-mediation@univ-lille.fr

03.62.26.91.16

La maison de la médiation est associée aux cellules harcèlement (sexuel et moral) et au médiateur (référént racisme et antisémitisme, en charge des discriminations).

Cellule d'écoute, de soutien et d'accompagnement contre le harcèlement moral (CESAHM)

contact-harcelement-moral@univ-lille.fr

Cellule d'écoute, de veille et d'information sur le harcèlement sexuel (CEVIHS)

contact-harcelement-sexuel@univ-lille.fr

Médiateur, référént racisme et antisémitisme, en charge des discriminations

amadou.bal@univ-lille.fr

L'université de Lille couvre 6 grands domaines de formation : ARTS, LETTRES, LANGUES - SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES - DROIT, ÉCONOMIE, GESTION - SANTÉ - SCIENCES, TECHNOLOGIES – SCIENCES ET TECHNIQUES DES ACTIVITÉS PHYSIQUES ET SPORTIVES.

Les 3 établissements (droit et santé, sciences humaines et sociales, sciences et technologies) ont fusionné le 1er janvier 2018.

Les coordonnées de certains des services cités ci-dessous seront amenées à être modifiées. Consultez le site internet www.univ-lille.fr à partir du 1er janvier 2018.

Ligne générale Lille 3 : 03.20.41.60.00 | Accueil Galerie : 03.20.41.66.07 / 70.58

MAISON DE L'ÉTUDIANT

SCOLARITÉ DAEVU Accueil général étudiant : 03.20.41.62.10 Service des Inscriptions : 03.20.41.60.35 scolarite.inscriptions@univ-lille3.fr Service des diplômes : 03.20.41.62.38 Bureau de la Vie Étudiante : 03.20.41.70.96 daevu.vie-etudiante@univ-lille3.fr Relais Handicap : 03.20.41.62.09 relais.handicap@univ-lille3.fr SANTÉ Centre de santé de l'étudiant : 03.20.19.02.70		Service d'Accueil, d'Information et d'Orientation (SUAIO) : 03.20.41.62.46 suaio@univ-lille3.fr Bureau d'Aide à l'Insertion Professionnelle (BAIP) : 03.20.41.63.43 baip@univ-lille3.fr INTERNATIONAL Service des Relations Internationales : <i>Étudiants arrivants :</i> 03 20 41 66 67 / 63 92 incoming@univ-lille3.fr <i>Étudiants partants :</i> 03 20 41 63 91 / 63 41 erasmus@univ-lille3.fr Dépt. d'Enseignement du Français pour les étudiants de l'International (DEFI) : 03.20.41.63.83 defi@univ-lille3.fr Bureau d'accueil des Étudiants Internationaux (BAEI) : 03.20.41.60.29 / 66.59 baei@univ-lille3.fr
BÂTIMENT F		BÂTIMENT A (Entrée face parking Kino)
ÉTUDES DOCTORALES École doctorale Régionale SHS 03.20.41.62.12 sec-edshs@pres-ulnf.fr		FORMATION TOUT AU LONG DE LA VIE Service de Validation des Acquis et de l'expérience professionnelle (SUVAC) 03.20.41.66.47 suvac@univ-lille3.fr Service de Formation Continue et d'Éducation Permanente (FCEP) 03.20.41.72.72 fcep@univ-lille3.fr Service d'Enseignement à distance (SEAD) 03.20.41.62.28 sead@univ-lille3.fr
BIBLIOTHÈQUE UNIV.		
SCD - Bibliothèque Universitaire centrale 03.20.41.70.00 sed.accueil@univ-lille3.fr		
HALL BÂTIMENT A		
Action Culture 03.20.41.60.25 action-culture@univ-lille3.fr	SUAPS (sports) 03.20.41.62.69 suaps@univ-lille3.fr	

Master 2 Affaires et Négociation Internationales Semestre 3 2019 – 2020

SEMESTRE 3 Structure des Enseignements

UE 1 : Recherche _____ **6 crédits ECTS**

2 séminaires au choix (1 Liste A + 1 Liste B) Voir livret sur moodle

Droit du travail international

UE 2 : Langues appliquées _____ **6 crédits ECTS**

Anglais : Recherche et traitement de l'information

Anglais : Pratique de la langue dans un contexte professionnel

Allemand : Recherche et traitement de l'information

Allemand : Pratique de la langue dans un contexte professionnel

Espagnol : Recherche et traitement de l'information

Espagnol : Pratique de la langue dans un contexte professionnel

Italien : Recherche et traitement de l'information

Italien : Pratique de la langue dans un contexte professionnel

Néerlandais : Recherche et traitement de l'information

Néerlandais : Pratique de la langue dans un contexte professionnel

Portugais : Recherche et traitement de l'information

Portugais : Pratique de la langue dans un contexte professionnel

Russe : Recherche et traitement de l'information

Russe : Pratique de la langue dans un contexte professionnel

Suédois : Recherche et traitement de l'information

Suédois : Pratique de la langue dans un contexte professionnel

UE 3 : Négociation _____ **5 crédits ECTS**

Négociation internationale

Techniques de vente :

Techniques de vente : Entretien de vente

Projet tutoré

UE 4 : Banque et Fiscalité _____ **4 crédits ECTS**

Banque et finance
Fiscalité appliquée aux opérations internationales

UE 5 : Finance et risques _____ **4 crédits ECTS**

Finance d'entreprise
Evaluation des risques
Séminaires professionnels

UE 6 : Marketing et contentieux _____ **5 crédits ECTS**

Marketing stratégique
Contentieux du commerce international
Informatique

UE 1 : Recherche 6 crédits ECTS**2 séminaires au choix (1 Liste A + 1 Liste B)¹ + 1 cours obligatoire****DROIT DU TRAVAIL INTERNATIONAL****RESPONSABLE :** Laurence PERU-PIROTTE**DESCRIPTIF :**

L'objectif est de doter les étudiants des connaissances et méthodes leur permettant de s'insérer dans le monde professionnel en France et à l'étranger, soit dans le cadre d'un stage, soit dans celui d'un contrat de travail.

- Le stage
- Le droit individuel du travail: droit français, éléments de droit comparé.
- Le détachement et l'expatriation
- Le VIE

BIBLIOGRAPHIE :

F.DUQUESNE, C. SACHS-DURAND, Le droit du travail, 60 fiches, Gualino, 2016.
F. FAVENNEC-HERRY, P.-Y. VERKINDT, Droit du travail, manuel, LGDJ.
J.-M SERVAIS, Droit international du travail, éd. LARCIER 2015

VOLUME HORAIRE : 16H CM

LANGUE DE L'ENSEIGNEMENT : Français**MODALITÉS du CC :***Cas pratique et/ou étude de texte et/ou analyse de jurisprudence et/ou QCM*

¹ Voir le livret des Séminaires du tronc commun – 2019 - 2020 »

UE 2 : Langues appliquées 6 crédits ECTS

Voir livret de l'UE2 sur moodle section Tronc commun

UE 3 : Négociation 5 crédits ECTS***Négociation internationale*****RESPONSABLE** : Mme Sandra WALKER BELASRI**DESCRIPTIF** :

L'évolution des économies dans un contexte global nous oblige à développer notre efficacité dans la négociation biculturelle et multiculturelle. Le participant à cette formation maîtrise les outils du négociateur interculturel pour augmenter les chances de succès. Le contenu de la formation inclut les techniques de communication interculturelle pour atteindre les objectifs commerciaux. Très pratiques, les cours sont basés sur des jeux et mises en situation. On examine une négociation complexe avec plusieurs partenaires ainsi que des personnes issues d'une autre culture. On discute d'un comportement éthique face à des situations difficiles dans un environnement global, ainsi que du rôle de la créativité en négociation interculturelle. Les participants sont encouragés à démarrer un plan de progrès individuel.

Les étudiants apprendront comment améliorer leur performance :

1. Connaître les objets et enjeux de la négociation interculturelle
2. Discuter d'un contrat commercial : élaborer des solutions clients complexes
3. Adopter une approche biculturelle ou multiculturelle
4. Animer une équipe de négociateurs : optimiser le management des équipes en interne
5. Mener une négociation à plusieurs
6. Travailler avec des partenaires : établir des contacts internationaux / construire un réseau
7. Prendre une décision éthique
8. Savoir gérer les accords et les désaccords : sortir des situations d'impasse, dialoguer
9. Faire une autocritique de sa performance en négociation

BIBLIOGRAPHIE :

- ADLER, NANCY J. Int. *Dimensions of Organisational Behaviour*, Thomson, ch. 1 &7, 2001
- VOLPE, MARIA R., and CAMBRIA, JACK J., *Negotiation Nimbleness When Cultural Differences are Unidentified*, 2006
- EARLEY P.C., and MOSAKOWSKI, E., *Cultural Intelligence. Harvard Business Review*, October 2004, 139-146, 2004
- QUINN R.E., FAERMAN, S.R., THOMPSON, M.P., MCGRATH M.R., *Becoming a Master Manager*, Wiley, ch.9, 1990
- LEWIS R.D., *When Cultures Collide*, Nicholas Brealey Publishing Ltd, 2005
- SLAUGHTER K.E., ZHANG J., EVERATT D., *Alpha Gearing Systems*, Harvard, 2002

VOLUME HORAIRE : TD, 24 heures

LANGUE DE L'ENSEIGNEMENT : Anglais

MODALITÉS du CC : Questions à choix multiple (50%) et exercice en cours (50%)

Techniques de vente : Entretien de vente

RESPONSABLE : Jean-Louis DEBUS

DESCRIPTIF :

Pour mieux appréhender ce cours, l'étudiant doit avoir un minimum été confronté lors d'une expérience terrain à une situation de négociation , d'observation de vente, de téléphone ou de contact client. Ce prérequis n'est pas indispensable.

A l'issue du cours, l'étudiant devrait être en mesure de :

- Appréhender l'historique, les composantes et l'évolution de la fonction commerciale.
- Distinguer clairement les nouveaux enjeux de la fonction ainsi que les qualités requises.
- Identifier les typologie d'acheteurs suivant les SONCAS
- Apprécier les différentes étapes du schéma de vente .et leur importance relative.
- Appliquer. les techniques de vente sous forme de pratiques gagnantes.

BIBLIOGRAPHIE :

- *Selling today* aux éditions Pearson.
- *L'art de négocier* avec la méthode Harvard

VOLUME HORAIRE : 16 heures

LANGUE DE L'ENSEIGNEMENT : Animation en français & supports en anglais

MODALITÉS du CC :

L'évaluation se décompose en 3 notes :

- 1 note individuelle de pratique lors d'un tournoi de vente : 33%
- 1 note d'exposé en sous-groupe : 33%

1 note individuelle de QCM :33%

Techniques de vente :

RESPONSABLE : Cristina LONGO

DESCRIPTIF :

L'étudiant sera amené à comprendre les enjeux de l'évolution des canaux de distribution et du rôle du vendeur.

Spécifiquement, le cours vise à rendre les étudiants capables de :

- Evaluer l'impact de l'évolution des canaux de distribution sur la création de valeur pour l'entreprise, en considérant les spécificités de son modèle d'affaire ;
- Apprécier les nouvelles possibilités offertes par le changement et la digitalisation des différents points de contact avec les clients ;
- Appréhender les capacités du vendeur et analyser les bénéfices des différentes techniques de vente en fonction des intérêts pour la satisfaction du client et de l'entreprise.

BIBLIOGRAPHIE :

Lusch RF et Nambisan S (2015), Service Innovation: a Service-Dominant Logic Perspective, *MIS Quarterly*, 39(1), p. 155-175.

Vargo SL et Lusch RF (2004), Evolving to a new dominant logic for marketing, *Journal of Marketing*, 68(1), p. 1-18.

Vargo SL et Lusch RF (2016), Institutions and axioms: an extension and update of service-dominant logic, *Journal of the Academy of Marketing Science*, 44, p. 5-23.

VOLUME HORAIRE : 15 heures CM

LANGUE DE L'ENSEIGNEMENT : Anglais

MODALITÉS du CC :

Analyse détaillée d'une entreprise par rapport à ses stratégies de :

- Création de valeur ;
- Choix de canaux de distribution / communication ;
- Rôle des vendeurs ;
- Rôle de la culture.

Présentation oral (évaluation de groupe) et rédaction d'un dossier (évaluation individuelle).

Projet tutoré

RESPONSABLE : Sarah SABER-DELPLACE

DESCRIPTIF :

Cet enseignement forme les étudiants à comprendre la gestion de projets et à réaliser un projet ou d'en élaborer un, selon le cadre théorique.

Il est composé d'un cours théorique sur la conduite d'un projet et ses différentes phases, sur les outils de gestion d'un projet et de gestion du budget.

PLAN DU COURS :

- 1- Définitions de la notion de projet (particulièrement celui de l'entreprise)
- 2- L'organisation du projet et acteurs
- 3- Cycle de vie et les différentes phases d'un projet
- 4- Gestion technique et décomposition d'un projet
- 5- Gestion budgétaire et coûts d'un projet

BIBLIOGRAPHIE :

Le Guide Pratique à la Gestion de Projet
Christine Petersen

La gestion de projet - 3e édition
Roger Aim
Editeur : Gualino

VOLUME HORAIRE : 24 heures

LANGUE DE L'ENSEIGNEMENT : Français

MODALITÉS du CC : Examen de deux heures + Dossier

UE 4 : Banque et Fiscalité 4 crédits ECTS**Banque et finance****RESPONSABLE** : Alain PIHEN**DESCRIPTIF** : Techniques financières et bancaires internationales

- Introduction et contexte
 - o Chiffres clés du commerce international
 - o Problématiques spécifiques
 - o Evolutions récentes/ Actualité du sujet
- Le marché des changes « FOREX »
 - o Chiffres clés
 - o Mode de fonctionnement
 - o Stratégies de couvertures
 - o Notion de cryptomonnaies
- Les moyens de paiement
 - o Circuits & protocoles
 - o Risques
 - o Notion de Blockchain
- Les engagements par signature
 - o Crédits documentaires
 - o Remises documentaires
 - o Les garanties à première demande (AO, contrats, ...)
- La notion de « risque pays » - Applications pratiques - Arbitrage international
- L'environnement international
- Transactions internationales & Contrats
- Les documents du CI

Méthodologie :

Livret cours / Exposés / Cas pratiques et études de cas / Documents divers + Presse économique et financière.

BIBLIOGRAPHIE :

- SIMON, Y., *Finance Internationale et gestion des risques*, Éd. Economica
- SIMON, Y., *Techniques financières Internationales*, Éd. Economica
- VERNIMMEN P., *Finance d'entreprise*, Ed. Dalloz

LANGUE D'ENSEIGNEMENT : français**VOLUME HORAIRE** : 36 heures**LANGUE DE L'ENSEIGNEMENT** : Français**MODALITÉS du CC** : TD et exposés notés + examen terminal écrit.

Fiscalité appliquée aux opérations internationales

RESPONSABLE : Herve GUYON

DESCRIPTIF : Territorialité de l'imposition des personnes physiques et morales au regard des impôts directs et indirects, incluant le rôle et la portée des conventions fiscales internationales. Les impôts principalement étudiés sont l'impôt sur le revenu, l'impôt sur les sociétés et la Taxe sur la valeur ajoutée.

BIBLIOGRAPHIE : Aucune

VOLUME HORAIRE : 26 heures

LANGUE DE L'ENSEIGNEMENT : Français

UE 5 : Finance et risques 4 crédits ECTS**Finance d'entreprise****RESPONSABLE :** Thomas PHILIPPE**DESCRIPTIF :**

1. L'entreprise internationale et les objectifs financiers
2. La fonction financière et la stratégie de l'entreprise
3. L'analyse financière
4. Le financement des investissements
5. Le financement de l'exploitation
6. Les opérations internationales
7. Coût du capital et financement à l'international
8. Gestion financière internationale à court terme
9. Organisation, contrôle et mesure des performances des firmes internationales

BIBLIOGRAPHIE :

- EITEMAN D., STONEHILL A., MOFFETT M., *Gestion Et Finance Internationales* -- Pearson Education
- ROSS, WESTERFIELD, JAFFE, *Finances Corporate*, Pearson Education
- BREALEY R., MYERS S., *Principe Gestion Financière*, Pearson Education
- COHEN E., *Analyse Financiere*, Economica
- SIMON Y. et LAUTIER D., *Finance internationale et Gestion des risques*, Economica
- LAVAUD R., *Comment mener une analyse financière*, Dunod entreprise
- BAFFERT, CHARRE, FRACHON, GAUDE, ROMANET, *La Gestion appliquée à la PME*, Institut de recherche de l'entreprise, L'usine Nouvelle
- *Un Dossier de gestion pour les PME*, ordre des Experts Comptables et des Comptables Agréés OECCA
- MARTINET AC., *Diagnostic Stratégique*, Vuibert Entreprise
- MARMUSE C., *Stratégie du redressement d'entreprise*, Vuibert Entreprise
- PEYRARD J., *Gestion Financière Internationale*, Vuibert

VOLUME HORAIRE : 42h**LANGUE DE L'ENSEIGNEMENT :** Français**MODALITÉS du CC :**

- 33% en contrôle continue
- 66% examen sur table

Rédaction et analyse des contrats internationaux

RESPONSABLE : Laurence PERU-PIROTTE

OBJECTIFS:

L'objectif est de doter les étudiants des connaissances et méthodes leur permettant la négociation de contrats à l'international dans l'intérêt de l'entreprise pour laquelle ils travailleront.

A la fin de l'enseignement, les étudiants devraient être capables de :

- Comprendre et maîtriser les principaux contrats du commerce international (vente, distribution, transport),
- Etre capable de trouver le droit applicable à une situation donnée dans le cadre du commerce international,
- Etre capable de négocier ces contrats compte- tenu des contraintes juridiques,
- Etre capable de se servir du droit comme un outil de négociation,
- Etre capable de prévenir les litiges.

CONTENU :

THEME 1 : Les contrats : règles communes

CH1. Mise à niveau sur le contrat en droit français.

CH2. Les règles de rédaction communes à tous les contrats internationaux

THEME 2 : Les contrats de vente et de distribution

CH1. Le contrat de vente en droit français : mise à niveau

CH2. Le contrat de vente internationale

CH3. Les contrats de distribution : l'exemple de la franchise

THEME 3 : Les contrats du transport de marchandises :

CH1. Le contrat de transport par route,

CH2. Les particularités des contrats de transport : air, mer

CH3 : Le contrat de commission de transport

CH4 la sous-traitance

VOLUME HORAIRE : 24H

LANGUE DE L'ENSEIGNEMENT : Français

MODALITÉS du CC :

2 notes :

- Un dossier sur un des thèmes de l'année et sur un support original (ce dossier est commun au cours de contentieux)

BIBLIOGRAPHIE :

H. KENFACK, *Droit du commerce international*, Dalloz, 6^{ème} éd. , 2017.

J.-B. RACINE & F. SIIRIAINEN : *Droit du commerce international*, coll. Cours M1M2, éd. Dalloz, 3^{ème} éd. 2018

D. PHILIPPE et a.: *La rédaction des contrats internationaux*, éd. Bruylant 2013.

I.BON-GARCIN, Ph. DELEBECQUE, M.BERNADET : *Droit des transports*, Précis Dalloz, 2^{ème} édition, 2018.

Etude de marchés

RESPONSABLE :

DESCRIPTIF :

Cet enseignement forme les étudiants à comprendre et à réaliser des études de marché.

Il est composé d'un cours théorique sur les différentes composantes d'un marché, sur les outils d'analyse et sur la méthodologie de recherche des informations.

- 1- Présentation générale du marché : Identification des contours du marché et des segments de marché visés (segments, niches?), présentation du marché au sens large, marché au sens étroit.
- 2- Analyse du macro- environnement
- 3- Analyse de l'offre : la nature de l'offre (les produits / services : spécificités, forces, faiblesses), structure de l'offre (taille, localisation, réseau, pression concurrentielle ?), les actions marketing des concurrents, les différents systèmes de distribution...
- 4- Identification la demande : identification des différents acteurs (acheteurs, utilisateurs ?), les comportements de consommation, les différents niveaux de besoins
- 5- Les différents outils d'analyse : PESTEL, Forces de M.PORTER, SWOT

BIBLIOGRAPHIE :

Études de marchés : Méthodes et outils
Marc Vandercammen , Martine Gauthy-Sinéchal
Collection : Perspectives marketing
Editeur : De Boeck Supérieur

Etudes de marché Broché _ 4^{ème} édition
Jean-Luc Giannelloni , Eric Vernet
Collection : Gestion
Editeur : Vuibert

Les Études de marché : Comment concevoir, réaliser et analyser une étude
Daniel Caumont
Collection: Fonctions de l'entreprise,
Editeur : Dunod

VOLUME HORAIRE : 12 heures

LANGUE DE L'ENSEIGNEMENT : Français

MODALITÉS du CC : Dossier

UE 6 : Marketing et Contentieux..... 5 crédits ECTS

Marketing stratégique

RESPONSABLE : Philippe GANDILLET

DESCRIPTIF :

Acquisition des outils nécessaires pour mener à bien un diagnostic d'entreprise (de la start-up innovante à la société cotée au CAC40) afin de valider la stratégie de l'équipe dirigeante et ses choix en matière de marketing opérationnel.

BIBLIOGRAPHIE :

Michaël PORTER L'avantage concurrentiel

Les revues hebdomadaires Challenge et Stratégie

VOLUME HORAIRE : 36H00

LANGUE DE L'ENSEIGNEMENT : Français

MODALITÉS du CC : Exposé, participation, cas pratique

Contentieux du commerce international

RESPONSABLE : Laurence PERU-PIROTTE

OBJECTIFS:

L'objectif est de donner aux étudiants une méthodologie de traitement des conflits mettant l'accent sur les litiges les plus fréquemment rencontrés, et proposant des pistes juridiques pour les éviter.

A la fin de l'enseignement, les étudiants devraient être capables de :

- gérer les litiges dans leur phase précontentieuse,
- Comprendre l'essentiel du mode de résolution des litiges du commerce international par les juges d'Etat et leur applicabilité à l'étranger,
- Comprendre l'intérêt de recourir à l'arbitrage dans le cadre de litiges de commerce international,
- Choisir entre les deux modes de résolution des conflits.

CONTENU :

Règlement judiciaire du contentieux.

L'arbitrage international.

VOLUME HORAIRE : 12HCM

-

LANGUE DE L'ENSEIGNEMENT : Français

-

MODALITÉS d'ÉVALUATION : Une étude de cas (et une partie du dossier réalisé dans le cadre du cours de rédaction des contrats).

BIBLIOGRAPHIE :

B. HAFTEL, Droit international privé, Coll. Cours Dalloz, 7 ème éd. 2018

E. LOQUIN : l'arbitrage du commerce international, éd. Joly, 2015.

Informatique

RESPONSABLE : Aurelien LEMAY

DESCRIPTIF :

Nous verrons dans ce cours comment créer un site internet à l'aide des outils de *Content Management Systems* (CMS ou Système de Gestion de Contenu). Nous aborderons en particulier les points suivants :

- **Installation** d'un site internet sur un serveur ;
- **Configuration** du site : nous verrons comment structurer le site, personnaliser son apparence, installer et paramétrer différents modules ;
- **Utilisation** du site : nous verrons en particulier les différentes manières d'ajouter du contenu de différentes natures ;
- **Administration** du site : nous apprendrons notamment à gérer les utilisateurs, à assurer le référencement, et à animer le site d'une manière générale.

VOLUME HORAIRE : 16h

LANGUE DE L'ENSEIGNEMENT : Français

MODALITÉS du CC : Le contrôle continu consistera en un projet comprenant la création d'un site internet en utilisant un outil de CMS et d'une soutenance en fin de semestre. Un cahier des charges définissant le projet sera remis en milieu de semestre.

SEMESTRE 4

UE 1 : Stage30 crédits ECTS

<https://www.univ-lille.fr/insertion-professionnelle/stages/conventions-stage/>

Convention à faire via PSTAGE, dans votre ENT.
Déposer les conventions de stage et autres documents à l'UFR.

chrystele.chesneau@univ-lille3.fr



Université de Lille
UFR Langues étrangères
appliquées

651 Avenue des Nations Unies, 59058

Roubaix

lea.univ-lille.fr

03.20.41.74.00

POUR EN SAVOIR PLUS
 UNIV-LILLE.FR

GARE SNCF

LIGNE TER LILLE-ROUBAIX-TOURCOING

Temps de trajet Lille Flandres-Roubaix = 10 minutes

Temps de trajet Tourcoing-Roubaix = 5 minutes TER accessible aux abonnés Pass-Pass mensuel sans surcoût

METRO LIGNE 2

- Temps trajet Gare Lille Flandres – Roubaix = 22 minutes

- Temps trajet Les Prés-Roubaix = 13 minutes

- Temps trajet Tourcoing Centre – Roubaix = 6 minutes

BUS

Coût abonnement :

- Etudiants = 23,80C ou 28C/mois
 - Tarifs solidaires en fonction du QF

VELO/STATION V'LILLE/VOITURE

Et pour ceux qui viennent en voiture, il y a possibilité soit d'utiliser les parkings relais de Transpole et de finir le trajet en métro, soit d'avoir un abonnement PARCOGEST au parking Blanchemaille (l'abonnement mensuel coûte 20,50 pour les étudiants)

ATTENTION : Dans les rues avoisinant notre bâtiment, le stationnement est payant et les contrôles sont très réguliers. Evitez également de vous garer dans les parkings des résidences.